

Résumé des échanges

Introduction

Nathalie Courtois introduit le débat en mettant en avant la question de la globalisation, la pression budgétaire et les contraintes européennes. La directive Bolkestein a bien accepté une exception européenne à la marchandisation au niveau culturel et social mais le social est-il vraiment à l'abri du « marché » ?

Débat

Le constat est fait qu'il y a une certaine contamination du secteur non marchand par l'idéologie managériale du privé : qualification ISO, résultats attendus, évaluation quantitative, ... Sans refuser une certaine forme de gestion des ressources, il est nécessaire de pointer les dérives qui peuvent s'immiscer à travers le discours et les pratiques (rentabilité, efficacité, motivation, sélectivité, concurrence). Le vocabulaire est tout, sauf neutre.

S'il y a contamination des « méthodes » de gestion venues du monde marchand, il nous semble qu'il y a également des bonnes pratiques et des méthodes efficaces à valoriser, dans le secteur non marchand (bonne gouvernance, éthique de la responsabilité sociale, gestion correcte des ressources humaines, ...). Il y a là un gisement à valoriser et à faire connaître. Cela est d'autant plus évident que l'on peut observer l'échec des « entreprises marchandes », quand elles s'aventurent sur les domaines traditionnellement dévolus au secteur associatif non marchand (par exemple, lorsque les agences intérimaires veulent faire de l'insertion socio-professionnelle). D'autres exemples montrent que le secteur non marchand peut, grâce à sa capacité à s'adapter, intégrer rapidement les demandes et les besoins du public et apporter des réponses plus adéquates et durables.

Le champ du social renvoie au droit des citoyens et du sujet. Cela questionne le sens du service public, du service au public et les valeurs que celui-ci prône et défend. Dans un environnement complexe, où les institutions qui relèvent du champ du social prennent des formes multiples, il est intéressant de questionner les finalités, les complémentarités entre le public et le privé et de développer des synergies. Il n'y a pas a priori, opposition entre ces deux mondes mais plutôt articulation. La finalité reste tout de même d'œuvrer à l'égalité des citoyens, à l'équité et à l'égal accès aux ressources et services. C'est un choix de société. Le politique est le garant de la mise en œuvre de ce principe, soit qu'il l'organise lui-même, soit qu'il sous-traite ou délègue ces missions « publiques ».

La typologie est importante et peut se faire sur différents axes :

- public/privé ;
- économie marchande/ non marchande ;
- secteur du profit/du non profit ;
- organisations publiques/entreprises ;
- parapubliques/ASBL/coopératives/SA/SPRL...
-

Nous constatons que dans un même secteur, le troisième âge, il existe ainsi de multiples typologies. C'est bien la finalité de l'institution, qui peut déterminer si celle-ci se situe dans le champ du social ou dans le champ du « profit ».

Le rôle de l'État n'est pas anecdotique. Beaucoup d'institutions se situant dans le champ du social sont subventionnées partiellement ou totalement par les autorités publiques. Il nous semble, dès lors, que l'État a un rôle important à jouer dans le contrôle, dans l'établissement de « contrats de gestion », dans le respect de règles à suivre pour obtenir cette reconnaissance et les subsides y afférant, et pour éviter la dérive de « l'utilisateur /client ».

Est-ce que cela change le métier du TS ?

Le tour de table montre que pour beaucoup de participantes, la créativité du travailleur social est mobilisable. Au niveau individuel, la formation initiale peut aider chacun et chacune à se construire, à se donner des repères, des balises, à développer un esprit critique. La formation est et reste généraliste. Elle doit aussi tenir compte des personnalités de chacun et de chacune. Mais une fois en place, le professionnel peut, par la maîtrise du secteur dans lequel il œuvre, devenir capable de trouver les espaces de « liberté » et d'autonomie du système, sur lesquels il peut s'appuyer. Cette approche critique du système n'est pas exempte d'innovation sociale. Le TS peut ainsi, non seulement rester en éveil, « entrer en résistance » comme le soulignait Françoise Tschopp, dans sa conclusion, mais aussi devenir acteur de changement, devenir acteur politique.